MORBIHAN

DIRECTION DES INFRASTRUCTURES ET MOBILITES

Service grands travaux et ouvrages d'arts.
Agence technique Départementale Sud-Ouest

FICHE D'INFORMATION DE TRAVAUX

Route départementale N° 782

Travaux de Réparation du pont de Kerchopine

Commune de KERNASCLEDEN

octobre 2026

Objet de l'opération

Le Département va engager des travaux de réparation de l'ouvrage de Kerchopine, se situant sur la commune de Kernascléden, au-dessus du cours du ruisseau du moulin de Ruhec, inscrit dans le cadre du Plan Routier Départemental au titre de la gestion patrimoniale des ouvrages d'arts.

Les travaux du Département du Morbihan portent sur :

- Les travaux préparatoires (rabotage, sciage, terrassement),
- Les fondations profondes (pieux)
- Les ouvrages en béton armé (pont dalle)
- Les travaux sur les maçonneries existantes,
- La réalisation de la structure de la chaussée,
- Les dispositifs de sécurité et finitions.

Plans de situation

Désignation des intervenants

Maîtrise d'ouvrage : Département du Morbihan
Maîtrise d'œuvre : Direction des Infrastructures et des Mobilités
(Représentant Maîtrise d'œuvre chantier– SGTOA - POA)
Entreprises : COLAS France
Montant de l'opération : 163 000 € TTC

Contenu des travaux de réparation de l'ouvrage

Sur l'itinéraire de la Route Départementale n°782, l'ouvrage d'art départemental, dit pont de Kerchopine, se situe sur la commune de Kernascléden, permet le franchissement du ruisseau du moulin du Ruhec.

Ces travaux permettront la mise en sécurité des usagers de la Route départementale RD782 et de sécuriser le franchissement du ruisseau.

Les activités économiques hebdomadaires traditionnelles, les transports publics et scolaires, et les activités touristiques du secteur, utilisent cette route. Les travaux seront limités au maximum dans le temps.

Organisation des travaux de réparation de l'ouvrage

Le chantier va débuter le 05 octobre 2026 ; la durée prévisionnelle du chantier est de 4 mois. Les travaux sont confiés par le Département à l'entreprise COLAS FRANCE.

L'ensemble des études de conception, la maîtrise d'œuvre et la gestion de l'exploitation du chantier sont assurés par les services techniques départementaux (DIM-SGTOA-POA et DIM ATD SO).
Les conditions d'exploitations de pendant la durée des travaux sont les suivantes :
Travaux réalisés en dehors du flux de circulation des Véhicules légers (VL) et Poids Lourds (PL)

ATTENTION : ces travaux seront réalisés sous coupure complète de la Route départementale 782 (= ROUTE BARREE) du 07/09/2026 au 27/09/2026, au niveau de l'ouvrage avec la mise en place d'une déviation routière.

Information et déviations durant les travaux

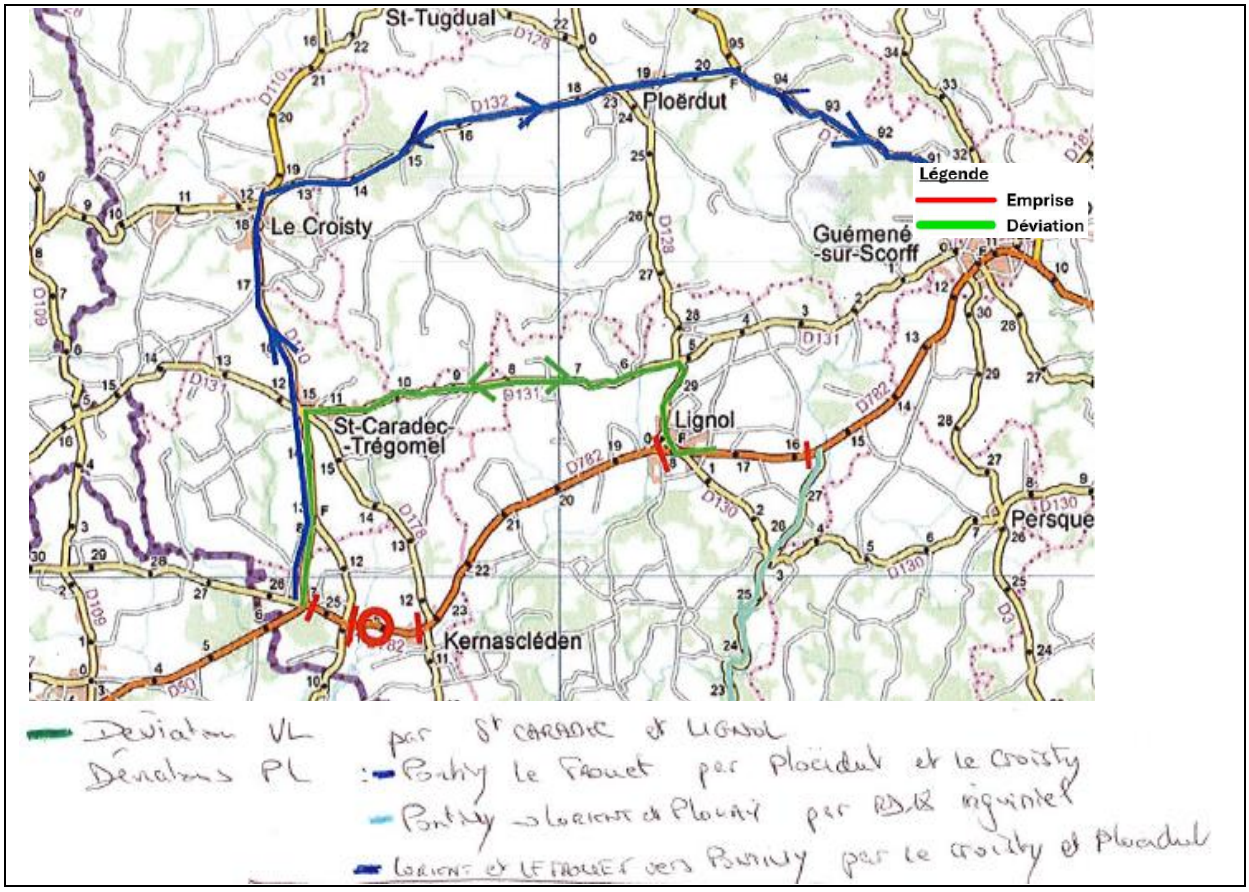

La gestion de l'exploitation de chantier sera assurée par le SERD de Guémené-sur-Scorff.

Le conseil départemental attire l'attention de l'ensemble des usagers : Restez vigilant et respectez les agents qui interviennent sur les chantiers dans le but d'améliorer les conditions de circulation.

Contacts

Maîtrise d'ouvrage : Conseil départemental du Morbihan

Maîtrise d'œuvre : Direction des infrastructures et des mobilités

Contact avec les élus ou la presse :
Sarah LE BORGNE (cabinet) 02 97 54 82 11 – email : sarah.leborgne@morbihan.fr
Xavier DOMANIECKI (directeur DIM) : 02 97 54 83 60 – email : xavier.domaniecki@morbihan.fr

Contacts pour tous les usagers, riverains ou associations :

Message par courrier à M. le Président du conseil départemental
Ou voie électronique dans la rubrique:
https://www.morbihan.fr/contactez-nous/ ou par mail :
routes@morbihan.fr
Merci d'éviter d'adresser un mail sur une boîte personnelle, car il n'y aura pas de réponse compte-tenu du nombre important de messages.